

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
EXTRA 82/00

ÉFAI – 000705 – AFR 56/014/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE

**TANZANIE**    **Ayube Bakari**    ] responsables du *Civic United Front* (CUF, Front civique  
                  **Ismail Jusab**       ] unifié)  
                  **Salum Dimani**       ]

Londres, le 3 novembre 2000

À Zanzibar, la police a passé à tabac trois responsables du parti d'opposition *Civic United Front* (CUF, Front civique unifié), alors que cette île se prépare à organiser à nouveau des élections le 5 novembre dans plusieurs circonscriptions, où ont eu lieu de graves irrégularités lors des récents scrutins. Si les autorités n'interviennent pas immédiatement pour mettre un terme aux actes de torture et autres violences dont se rendent coupables des membres de la police, il est à craindre que des militants de l'opposition, des journalistes et d'autres habitants de Zanzibar ne soient de nouveau victimes de tels agissements de la part des forces de l'ordre.

Dans la soirée du 1<sup>er</sup> novembre, les trois adhérents du CUF nommés ci-dessus ont été attaqués par des membres du *Kikosi Maalum Cha Kuzuia Magendo* (KMMA), service de police spécialisé dans la lutte contre la contrebande, alors qu'ils quittaient les locaux de leur mouvement dans la ville de Zanzibar. Salum Dimani a été si sauvagement frappé, notamment à coups de pied, qu'il a dû être hospitalisé.

Des élections présidentielles et législatives ont été organisées dans l'ensemble de la Tanzanie, d'une part, et sur l'île semi-autonome de Zanzibar, d'autre part, le 29 octobre. Des observateurs du Commonwealth, entre autres, ont déclaré que les scrutins s'étaient déroulés de manière irrégulière à Zanzibar et qu'ils devaient être organisés à nouveau. Néanmoins, la commission électorale mise en place par le *Chama Cha Mapinduzi* (CCM, Parti de la révolution), le parti au pouvoir, a uniquement accepté que de nouvelles élections soient organisées dans 16 des 50 circonscriptions que compte l'île. Des militants de l'opposition zanzibarienne, qui ont contesté cette décision et appelé à la tenue de nouveaux scrutins dans toutes les circonscriptions, ont été battus et arbitrairement arrêtés, de même que des journalistes qui suivaient le déroulement du processus électoral.

Le 30 octobre, lorsque des manifestants, parmi lesquels des sympathisants du CUF, ont protesté contre les irrégularités qui avaient entaché les élections, des policiers munis d'équipements anti-émeutes ont ouvert le feu avec des balles réelles ainsi que des munitions en caoutchouc et utilisé du gaz lacrymogène. D'après les informations recueillies, de nombreuses personnes, parmi lesquelles des passants qui n'avaient aucunement participé à la manifestation, ont été blessées, dont au moins une grièvement. Trente-deux personnes ont été arrêtées et inculpées de «*trouble à l'ordre public*». Plus de 100 individus auraient été appréhendés depuis les élections.

Le CUF a déclaré qu'ils boycotteraient les nouveaux scrutins prévus le 5 novembre dans 16 circonscriptions, parce que ceux du dimanche 29 octobre ne s'étaient pas déroulés de manière libre et régulière et qu'il demandait que la population soit de nouveau appelée aux urnes pour élire le président et le Parlement de Zanzibar dans toutes les circonscriptions de l'île. Il semble que les autorités prennent pour cibles les responsables de l'opposition, qui assistent au déroulement des élections dans les bureaux de vote en tant que représentants de leur parti, afin que tous les mouvements politiques soient représentés dans le cadre des nouvelles élections prévues dimanche.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des élections présidentielles et législatives ont été organisées dans l'ensemble de la Tanzanie, d'une part, et sur l'île semi-autonome de Zanzibar, d'autre part. Sur le continent, les actes de harcèlement ont été des plus rares à l'occasion des scrutins. En revanche, comme indiqué précédemment, la situation est préoccupante à Zanzibar.

Lors des précédentes élections qui s'étaient déroulées sur cette île, en 1995, des militants de l'opposition ayant contesté les résultats avaient été battus, torturés, arrêtés et emprisonnés. Les autorités semblent appliquer la même politique cette fois encore. Depuis 1995, elles se sont efforcées de museler l'opposition politique à Zanzibar. Dix-huit militants du CUF poursuivis pour trahison, qu'Amnesty International considère comme des prisonniers d'opinion, sont incarcérés depuis trois ans. S'ils sont reconnus coupables des charges retenues à leur encontre, ils seront obligatoirement condamnés à mort.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax** (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que des policiers ont attaqué et battu les trois responsables du *Civic United Front* (CUF, Front civique unifié) chargés des élections nommés ci-dessus ;
- déclarez-vous inquiet à l'idée que la police ait fait un usage abusif de la force et eu recours à des moyens propres à causer la mort contre des manifestants non violents, à la suite des élections présidentielle et législatives qui se sont déroulées sur l'île de Zanzibar ;
- déplorez le fait que la police ait également brutalisé et arrêté arbitrairement des sympathisants du CUF, des journalistes et d'autres ;
- exhortez les autorités de Tanzanie et de Zanzibar à mettre fin aux mauvais traitements infligés par la police à des manifestants pacifiques, et à veiller à ce que les forces de l'ordre fassent montre de retenue ;
- appelez les autorités policières à transmettre à tous les fonctionnaires placés sous leurs ordres des instructions claires leur rappelant qu'ils ne peuvent faire usage de la force meurtrière ou recourir à des armes à feu que dans des circonstances exceptionnelles, conformément aux normes internationales applicables en la matière telles que les Principes de base des Nations unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'ordre ;
- demandez instamment que soit menée une enquête exhaustive sur les allégations faisant état d'actes de torture et autres brutalités commis par des policiers, notamment par des membres du *Kikosi Maalum Cha Kuzuia Magendo* (KMMA) ;
- appelez le gouvernement à relâcher sans délai toute personne détenue n'ayant été inculpée d'aucune infraction prévue par la loi.

**APPELS À :**

**Président de Zanzibar :**

President Salmin Amour  
Office of the President of Zanzibar  
PO Box 2422, Zanzibar  
Tanzanie

**Télégrammes :** President Salmin Amour, Zanzibar, Tanzanie

**Fax :** + 2554 233722

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président,

**Préfet de police de Zanzibar :**

Police Commissioner Khalid  
Zanzibar Police Headquarters  
PO Box 4220, Zanzibar  
Tanzanie

**Télégrammes :** Police Commissioner, Zanzibar, Tanzanie

**Fax :** + 25554 233722 (*via* le bureau du Président)

**Formule d'appel :** *Dear Commissioner*, / Monsieur le Préfet,

**Président de la République-Unie de Tanzanie :**

President Benjamin Mkapa  
President of the United Republic of Tanzania  
Office of the President, PO Box 9120  
Dar es Salaam, Tanzanie

**Télégrammes :** President Mkapa, Dar es Salaam, Tanzanie

**Fax :** + 25551 113425

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président de la République,

**COPIES aux représentants diplomatiques de la Tanzanie dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 15 DÉCEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

***La version originale a été publiée par Amnesty International,***

***Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.***

***La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -***